



COMMUNIQUE DE PRESSE

Incident de la mine de Tiouite Aucun risque de contamination de la nappe et des sources hydriques

La situation est maîtrisée. Les résultats préliminaires de l'enquête menée par une commission du ministère de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement, dépêchée sur instruction du ministre Abdelkader Amara, dans la mine de Tiouite (région d'Ouarzazate), suite à l'incident survenu le mercredi 25 novembre 2015 au niveau de la digue de traitement qui avait cédé et provoqué le déversement de résidus miniers, écartent tout risque de contamination de la nappe et des sources hydriques, suite aux interventions rapides et efficaces des différents acteurs sur place.

Composée de hauts responsables de l'administration centrale et régionale du département de l'Energie et des Mines, l'enquête approfondie sur les lieux se poursuit toujours. Des entretiens avec les responsables de la mine et les représentants du personnel sont au programme afin de mettre toute la lumière sur cet incident et garantir les conditions nécessaires à la prévention d'autres.

Le ministère tiendra l'opinion publique informée des résultats de cette enquête au fur et à mesure de son accomplissement par la commission.